

- Séjour Découverte - Du 16 au 20 Mars 2024

**Association du
Chalet Notre-Dame des Neiges**

<https://chaletndneiges.org>

Le séjour

Le séjour est organisé par l'association du chalet Notre Dame Des Neiges, qui assure bénévolement un encadrement rigoureux lors des sorties en montagne.

Chaque jour nous irons découvrir le cirque de Saint-Guérin en ski de randonnée : montée à peaux de phoques et descente dans la neige vierge.

De retour au chalet, le programme est très détente : jeux, cuisine temps spirituels et repas avec les produits du terroir et une bonne dose de rigolade. Bref, des vacances à Saint-Guérin !

**SÉJOUR DECOUVERTE
SKI DE RANDONNÉE**

**Contact : Pierrick
pierrick@chovelon.fr
06 35 27 72 17**

**OUVERT À TOUS LES 25-35 ANS
NIVEAU DE SKI PISTE ROUGE**

Le niveau de ski

Inutile d'être un champion pour pouvoir participer ! Descendre une piste rouge à son rythme, sans tomber, semble être un minimum pour profiter pleinement du séjour.

De même pour la condition physique. Un jeune en bonne santé devrait être capable de réaliser l'effort physique demandé. Bien sûr s'entraîner un peu avant le séjour peut aider à suivre le rythme avec plus de facilité.

Le lieu

Le chalet Notre Dame des Neiges est perdu au milieu de la montagne dans le cirque de Saint Guerin, à 1650m d'altitude et à 7 km du village d'Arêches, en Savoie. Du fait de l'enneigement de la route en hiver, on y monte à ski. Isolement garanti. La journée du samedi sera consacrée à la montée et à l'installation au chalet.

Les frais

Il y a d'abord ce qui revient à l'association : l'intendance, l'assurance, l'entretien du chalet, le matériel de montagne, etc. Au total pour 5 jours : 215€ ou 155€ pour les étudiants. À cela s'ajoute 10€ obligatoires pour l'adhésion temporaire à l'association.

Ensuite il faut compter la location du matériel (skis, peaux, chaussures). Les prix négociés pour l'association sont entre 130 et 150€ pour une semaine complète.

Enfin le transport qui incombe à chacun. Du covoiturage sera possible entre les participants pour limiter les frais.